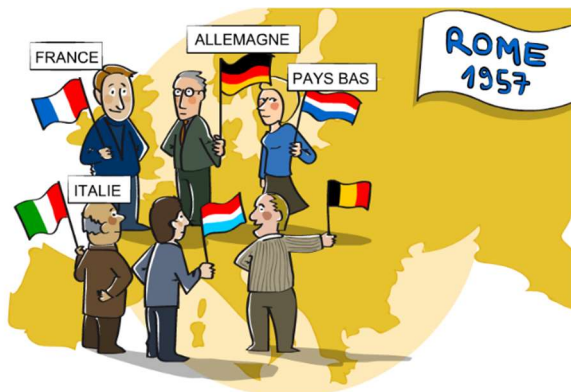


L'UNION EUROPÉENNE ET SES INSTITUTIONS



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et comprendre les fondamentaux de l'Union Européenne et de ses institutions
- Connaître les caractéristiques des 5 principales institutions et 8 principaux organes communautaires

MOT DE L'AUTEUR

« À la fin de la seconde guerre mondiale, l'idée d'un groupement économique-politique de pays européens émerge. En 1957, les représentants de six pays (l'Allemagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg) jettent les bases de l'Union européenne actuelle en signant le traité de Rome. Depuis, de nombreux pays ont adhéré à l'Union européenne et compte actuellement 28 Etats membres. La zone Euro regroupe les pays membres de l'Union européenne qui ont adopté l'Euro comme monnaie unique. Actuellement 19 pays sont membres de la zone Euro.

L'Union européenne est régie par 5 principales institutions et 8 principaux organes communautaires. »

Niveau

Initiation

1
Module

1 H



M171 – L'UNION EUROPÉENNE ET SES INSTITUTIONS

Objectifs pédagogiques

- Connaître l'histoire et les fondements de la construction de l'Union européenne
- Connaître les caractéristiques des principaux organes communautaires et institutions

Mot de l'auteur

« Depuis sa création en 1957, l'Union Européenne grandit et prend une place de plus en plus importante sur la scène internationale. Depuis 2002, les 19 pays de la zone Euro partagent la même monnaie. De nombreuses institutions et organes communautaires la composent et aident à prendre des décisions communes aux 28 Etats membres. Je vous propose dans ce parcours de partir à la découverte de l'Union Européenne et de ses institutions ! »

Chapitres

- L'Union Européenne
- Le cadre institutionnel de l'Union Européenne
- À la découverte des institutions communautaires de l'Union Européenne
- À la découverte des organes communautaires de l'Union Européenne

Quiz